

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois d'août en l'an deux mille neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Gratien Tardif  
Michel Cameron

**Absent :**                   Jean-Pierre Ducruc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 5 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 07 juillet 2009
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transferts budgétaires
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Sécurité publique
  - Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
  - Adoption du règlement numéro 429-2009
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
  - Démission de M. Nicolas Talbot, responsable de l'émission des permis et certificats
  - Engagement de Mme Valérie Le Jeune, responsable de l'émission des permis et certificats
  - Comité consultatif d'urbanisme (rapport 15 juillet 2009)
  - Dépôt
  - Demande de dérogation mineure
  - Dossier M. Éric Lemay et Mme Isabelle Routhier, lot 3 592 399
- 7) Voirie
  - Réfection de voirie à la rue Tardif
  - Honoraires professionnels n° 5 (SNC-Lavalin inc.)
  - Mandat de surveillance des travaux et de bureau (SNC-Lavalin inc.)
  - Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux (LMV-Technisol inc.)
  - Développement résidentiel de la rue Tardif (phase 1) dossier 502628
  - Mandat à SNC-Lavalin inc. (référence résolution n° 112-2009)
- 8) Hygiène du milieu
  - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
  - Construction d'un 3<sup>e</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

- État provisoire du coût net des travaux et financement

Construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2

- État provisoire du coût net des travaux et financement

Réfection d'émissaire dossier 502238

- État provisoire du coût net des travaux et financement

Plan d'intervention en infrastructures municipales (mise à jour)

- Mandat à SNC-Lavalin inc.

### 9) Promotion touristique

Projet de relais touristique phase 2

- Adhésion

### 10) Varia

Bureaux de poste publics et livraison en milieu rural

- Maintien du service postal dans la collectivité

Période de questions

Levée de l'assemblée

205-2009

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## PROCÈS-VERBAL

206-2009

## SÉANCE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2009

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 07 juillet 2009 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

207-2009

## COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE JUILLET 2009

SALAIRES BRUTS DU 28 JUIN 2009 AU 25 JUILLET 2009	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	11 567.00
	URBANISME	256.83
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE T/JEUX & POLYVALENTE	19 525.02
	AVANTAGES SOCIAUX	5 313.81
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>36 662.66</b>

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009**

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) JUILLET 2009**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	160.00
	<b>TOTAL</b>	<b>36 822.66</b>

**TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)**

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-22000-454 formation et perfectionnement	4 000	4 509	4 600	02-22001-442 services reçus de la MRC	3 975	3 375
02-59000-443 enlèvement neige chalet sports	897	1 804	1 897	02-70150-526 ent. & achats équip. t/jeux	2 000	1 000
02-69000-347 internet plage & entretien	1 250	-1 005	2 250	02-62200-349 articles promotionnels	3 125	2 125

2 600

2 600

**COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2009 - RATIFICATION**

LES EXCAVATIONS STE-CROIX 08-07-09	1,510.92	TRAVAUX RUE LECLERC	1,510.92
LES EXCA			
LES ENTREPRISES LEVISIENN 08-07-09	79,536.58	TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE	79,536.58
LEVISIEN			
SNC-LAVALIN INC. 08-07-09	1,143.82	SURVEILLANCE P3 & MISE AUX NORMES	
SNC	2,058.31	SURVEILLANCE ÉMISSAIRE	3,202.13
SUPERMARCHE STE-CROIX INC 09-07-09	54.41	BUFFET CONF. PRESSE J.GOURDE	
SUPERM	56.42	BUFFET RÉUNION OBNL	110.83
TELU S MOBILITE 09-07-09	155.10	SERVICES JUIN	155.10
TELU S M			
CAISSE POPULAIRE DE STE-C 10-07-09	12,696.58	REMISE JUIN	
CAISSE M			12,696.58
CAISSE POPULAIRE DE STE-C 10-07-09	588.92	AVEC ASSURANCE REMISE	
CAISSE R	5,798.01	SANS ASSURANCE REMISE	6,386.93
CENTRALE DES SYNDICATS DE 10-07-09	313.89	REMISE JUIN	
CENTRALE			313.89
ASSOCIATION DES DIRECTEUR 13-07-09	90.00	COLLOQUE ANNUEL D.G. 10-11 SEPT.	
ADMQ			90.00
COMMISSION DE LA SANTE ET 13-07-09	161.67	AVIS DE COTISATION 2006-2007-2009	
CSST			161.67
HYDRO-QUEBEC 13-07-09	1,022.70	ÉCLAIRAGE URBAIN JUIN	
HYDRO	124.85	ÉCLAIRAGE RURAL JUIN	1,147.55
PELOUSE PAT 13-07-09	2,531.50	PELOUSE 2009 2e VERSEMENT	
PEL			2,531.50
POSTES CANADA 13-07-09	398.58	BULLETINS 102,103 & INSCRIPTION HOCKEY (REMB./ASS.HOCKEY)	
POSTES			398.58
QUINC. MAURICE HAMEL & FI 13-07-09	32.73	LOCATION REMORQUE COM.EMB.	
QUINC	19.06	PILES INCENDIE	
	433.17	CLIMATISEUR BUREAU	
	2.99	RONDELLES & BOULONS VOIRIE	
	16.77	PIÈCES & ACC. COM.EMB.	

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

				504.72
SERRES LAMBERT ENR.	13-07-09	1,876.94	FLEURS, PAILLIS, TERRE COM.EMB.	
SERRES L		758.76	FLEURS, PAILLIS & ENGRAIS COM.EMB.	
				2,635.70
MARCEL ST-PIERRE ET ALS. ST	13-07-09	400.00	AIDE FIN. TRAVAUX CÔTE À MOGÈNE	400.00
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LE TREMBLAY	13-07-09	383.78	HON. PROF. COUR MUNICIPALE	383.78
HYDRO-QUEBEC HYDRO	15-07-09	612.80	SERVICES JUIN C/COMM.	
		1,542.99	SERVICES JUIN S/POMPAGE GARNEAU	
		98.93	SERVICES JUIN GARAGE	
				2,254.72
BIOLAB - DIVISION THETFOR BIOLAB	20-07-09	33.30	FRAIS DE GESTION	
		270.90	ANALYSE D'EAU	
				304.20
GROUPE CASTONGUAY INC. GAETAN	20-07-09	73.27	VÉRIFIER BALLAST ESCALIER C/COMM.	
		517.82	INSTALLER 2 PRISES PASSAGE C/COMM	
				591,09
M.R.C. DE LOTBINIERE MRC	20-07-09	675.00	INSPECTION DES ÉCOLES & FORMU- LAIRE VISITE SÉCURITÉ INCENDIE	675.00
PEINTURES RÉCUPÉRÉES DU Q PEIN	20-07-09	12.48	COLLECTE PEINTURE	12.48
PREVIMED INC. PREV	20-07-09	53.70	REPLISSAGE OXYGÈNE P/R	53.70
MARYLÈNE DEMERS DEMERS	20-07-09	451.50	BAIL LOCATION SALLE QUILLES	451.50
BANQUE NATIONALE DU CANAD ULTRAMAR	22-07-09	82.01	ESSENCE DAKOTA & SAVANA	
		82.01	ESSENCE GMC	
		37.42	DIESEL KUBOTA	
		63.90	ESSENCE DAKOTA	
		80.00	ESSENCE SAVANA & GMC	
		37.07	DIESEL KUBOTA	
		85.01	ESSENCE GMC	
		22.52	ESSENCE DIVERS ÉQUIPEMENTS	
		33.32	DIESEL KUBOTA	
		60.44	ESSENCE DAKOTA	
		88.01	ESSENCE GMC	
		41.49	DIESEL KUBOTA	
		21.57	ESSENCE ÉQUIP. GARAGE	
		67.45	ESSENCE DAKOTA	
		61.75	ESSENCE DAKOTA	
		8.64	ESCOMPTE ULTRAMAR	
				855.33
ACCESSOIRES A INCENDIES D ACCESSOI	27-07-09	76.76	INSPECTION VISUELLE	76.76
BUROPLUS ST-EX BURO	27-07-09	1.66	TROMBONES	
		51.09	CARTOUCHE ENCRE & BLOC NOTE	
				52.75
CHRETIEN CLEMENT CHRETIE	27-07-09	59.40	FRAIS DÉPLACEMENT COM. EMB.	59.40
CONSTRUCTION C.J. PICARD CJPICARD	27-07-09	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE (200 MARCEL-FAUCHER)	100.00
CORPORATE EXPRESS CORPORAT	27-07-09	23.83	CALCULATRICE URBANISME	23.83
DISTRIBUTION A.B.R. DISTRIB.	27-07-09	141.95	PEINTURE POUR MARQUAGE	141.95
EMCO QUEBEC LTEE EMCO	27-07-09	1,125.10	RÉPARATION BORNE-FONTAINE	
		76.98	RÉPARATION BORNE-FONTAINE	
				1,202.08
FINANCIERE BANQUE NATIONA FINANCIE	27-07-09	10,143.95	REMB. INTÉRÊTS ASS.EAUX 2001	10,143.95
GROUPE CASTONGUAY INC. GAETAN	27-07-09	145.61	TROUBLE ADOUCISSEUR U/EAU	
		698.72	ENTR. RÉSEAU ÉCLAIRAGE JUIN	844.33
GAUDREAU ENVIRONNEMENT IN	27-07-09	326.07	T/BALLE & DÉPÔT MUNICIPAL	

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

GAUDREAU		9,476.31	DÉCHET & RÉCUP. JUIN	
				9,802.38
JOHANNE HAMEL	27-07-09	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE (RUE PARROTT)	
HAM				100.00
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	27-07-09	79.01	CARTES D'AFFAIRES URB.	
IMPRIMER		11.29	MODIF. CARTES D'AFFAIRES URB.	
		79.01	CARTES D'AFFAIRES BUREAU	
				169.31
JOHN MEUNIER INC.	27-07-09	287.10	CHLORE U/EAU	
JOHN				287.10
LA CITE DES ETOILES INC.	27-07-09	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE (236 RUE DUCARD)	
LA CITE				100.00
LES PTITS MOTEURS ENR.	27-07-09	16.76	ESSENCE MÉLANGÉE GARAGE	
LES PTIT				16.76
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006)	27-07-09	36.69	RÉPARER PNEU DAKOTA	
MECA				36.69
QUINC. MAURICE HAMEL & FI	27-07-09	.54	RIVETS LOISIRS	
QUINC				.54
REGIE DU BATIMENT DU QUEB	27-07-09	74.37	REDEVANCE ANNUELLE	
REGIE DU				74.37
SERRES LAMBERT ENR.	27-07-09	201.97	ACHATS FLEURS COM.EMB.	
SERRES L				201.97
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVE	27-07-09	820.61	FORFAIT JUILLET À DÉCEMBRE	
SOCIÉTÉ				820.61
SYSTEMES SECURITE CONCEPT	27-07-09	325.08	FRAIS DE RACCORDEMENT ALARMES	
SYSTEMES				325.08
TELUS COMMUNICATIONS INC.	27-07-09	981.92	SERVICES JUILLET	
TELUS				981.92
CENTRE CULTUREL & SPORTIF	27-07-09	30,000.00	PART.FINANCIÈRE 2009	
CENTRE				30,000.00
HYDRO-QUEBEC	27-07-09	1,905.82	SERVICES JUILLET U/EAU	
HYDRO				1,905.82
EXCAVATION REJEAN LEMAY I	29-07-09	7,007.50	REMB. DÉPÔT GARANTIE (DÉNEI-MENT COURS STATIONNEMENT & BUES VILLA-	
EXCAVATI				7,007.50
			TOTAUX 50 CHEQUES	181,839.58

## COMPTES À PAYER DE JUILLET 2009

<b>BETON LAURIER INC.</b>		<b>761.91 (1)</b>
2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	761.91 REBUTS TROTTOIR RUE PRIN- CIPALE
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>106.46 (2)</b>
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	7.63 ENVELOPPES & MARQUEURS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	30.47 ENVELOPPES & MARQUEURS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	68.36 CARTOUCHES ENCRE, CHEMI- SES
<b>COLBO QUÉBEC LTÉE</b>		<b>787.84 (1)</b>
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. T/JEUX	787.84 PIÈCES & ACC. CLÔTURE LOI- SIRS
<b>DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.</b>		<b>1 031.40 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 031.40 NIVELER RANGS
<b>ENTRAIDE STE-CROIX</b>		<b>360.00 (1)</b>
259001499	POLITIQUE FAM - COMI- TE FAMILLE	360.00 COURS GARDIENS AVERTIS
<b>ENVIROFLEX</b>		<b>4 914.02 (1)</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	465.61 BOÎTE DE VANNE (31)
241400445	GESTION BOUES - DE- GRILLEUR	716.76 BASSIN DÉGRI LLEUR
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	2 930.24 BASSINS RÉTENTION U/EAU
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	496.65 PUISARDS (41)
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	304.76 BASSINS ST.POMPAGE LA- FLEUR, LECLERC

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009**

<b>EVEREST AUTOMATION INC.</b>		<b>3 181.95 (1)</b>
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	3 181.95 DÉBIMÈTRE VANNES U/EAU
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>5 158.41 (10)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	203.18 DÉBROUSSAILLAGE (TERRAIN A.LAUZÉ)
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	126.99 VALVE RUE PRINCIPALE
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	84.66 VALVE EAU RUE PRINCIPALE
245300521	ENT. & REP. - SITE DE BRULAGE	214.46 TRAVAUX NETTOYAGE
2304010721	DEV.& PROLONG. MARCEL- FAUCHER	428.93 TRAVAUX SENTIER PÉDESTRE
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	214.46 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
2304010721	DEV.& PROLONG. MARCEL- FAUCHER	375.31 TRAVAUX SENTIER PÉDESTRE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	268.08 TRAVAUX ROND-POINT MARCEL-FAUCHER
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	857.85 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	857.85 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	1 018.70 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	338.63 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	84.66 TRAVAUX PRÉPARATION ACCOTEMENT
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	84.65 NETTOYAGE SITE
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>107.91 (1)</b>
241400521	ENTR.& REP. - DEGRILLEUR	107.91 FUSIBLES DÉGRILLEUR
<b>LAROSE &amp; FILS LTEE</b>		<b>559.71 (2)</b>
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	453.66 PRODUITS D'ENTRETIEN
241200660	PRODUITS D'ENTR. - U/EAU POTAB	28.80 PRODUITS D'ENTRETIEN
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	77.25 PAPIER HYGIÉNIQUE C/COMM.
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>3 624.15 (7)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	56.44 SABLE RÉSERVE
245300521	ENT. & REP. - SITE DE BRULAGE	227.73 LOCATION CAMION
2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	170.80 LOCATION CAMION
2304010721	DEV.& PROLONG. MARCEL- FAUCHER	75.90 LOCATION CAMION
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	227.72 LOCATION CAMION
2304010721	DEV.& PROLONG. MARCEL- FAUCHER	227.73 LOCATION CAMION
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	664.20 LOCATION CAMION
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	607.27 LOCATION CAMION
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	683.18 LOCATION CAMION
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	683.18 LOCATION CAMION
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>		<b>11.57 (1)</b>
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	11.57 RÉPARATION (POMPE FLEURS)
<b>LES SERRES R.BERGERON INC.</b>		<b>1 185.19 (1)</b>
269000959	PART. - VILLE & VILLAGE FLEURI	1 185.19 JARDINIÈRES COM. EMB.
<b>LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.</b>		<b>56.44 (1)</b>
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. T/JEUX	56.44 TERRIÈRE (CLÔTURE LOISIRS)

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009**

<b>MEUNERIE GERARD SOUCY INC.</b>		<b>39.51 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	39.51 SEMENCE À GAZON
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>45.45 (1)</b>
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	34.20 FRAIS DÉPLACEMENT JUILLET
241200310	FRAIS DE DEPL. PUR. EAU	11.25 FRAIS DÉPLACEMENT JUILLET
<b>MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>60.00 (1)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	60.00 AVIS DE MUTATION
<b>MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC</b>		<b>513.00 (1)</b>
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	513.00 DEMANDE DE CA
<b>PAVAGE LAGACE &amp; FRERES</b>		<b>948.15 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	948.15 RÉPARATION ASPHALTE
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>73.37 (1)</b>
241501521	ENTR.& REP. - ST.POMP. R. EGOUT	73.37 TRAVAUX STATION POMPAGE LAFLEUR
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>495.58 (10)</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	13.51 GANTS
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	3.02 AMPOULES C/COMM.
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	44.39 PEINTURE SALLE CONFÉRENCE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	9.01 GANTS
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. T/JEUX	56.04 PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	18.21 PELLE JARDIN
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	45.38 MASSE, RUBAN & MEULE
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	843.54 CHLORE U/EAU
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	15.76 ACIDE MURIATIQUE + NO.CIVIQUE (ST-ED.)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	11.10 ACIDE MURIATIQUE + NO. CIVIQUE (ST-ED.)
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	-73.37 CRÉDIT CONTENANT RETOURNABLE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-491.01 CRÉDIT CONTENANT RETOURNABLE
<b>RAY-CAR</b>		<b>1 463.76 (2)</b>
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	318.37 PIERRE CONCASSÉE
2304010721	DEV.& PROLONG. MARCEL- FAUCHER	169.04 PIERRE CONCASSÉE
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	976.35 PIERRE CONCASSÉE
<b>SANCOVAC 2000 INC.</b>		<b>1 171.59 (1)</b>
222000521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	1 171.59 RÉPARATION BORNE-FONTAINE
<b>SEBASTIEN COTE</b>		<b>268.75 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	268.75 OPÉRER NIVELEUSE 2ième RANG
<b>SERVICES INFORMATIQUES DM</b>		<b>45.15 (1)</b>
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	45.15 SOUTIEN INFORMATIQUE
<b>SHRED-IT QUEBEC</b>		<b>99.33 (1)</b>
219000499	AUTRES FRAIS - ADM. GENERALE	99.33 DESTRUCTION ARCHIVES
<b>SIMON LEMAY, EXCAVATION</b>		<b>524.88 (3)</b>
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	174.96 TERRE TERRAIN SOCCER
2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	174.96 TERRE BAS CÔTE DU BATEAU

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009**

2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	174.96	TERRE RUE HAMEL (TROTTOIR)
	<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>	<b>19.95</b>	<b>(1)</b>
222000310	DEPLACEMENT & RE- PRE.- INCENDIE	19.95	ACHATS INCENDIE
	<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>	<b>242.68</b>	<b>(1)</b>
222000522	ENTR.& REPAR.- CASERNE INCENDIE	242.68	DÉTECTEUR DE MOUVEMENT
	<b>TELE-RECHARGE</b>	<b>1 000.00</b>	<b>(1)</b>
213000321	TIMBRES POSTES- AD- MINISTRATION	1 000.00	TIMBRES
	<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>63.91</b>	<b>(1)</b>
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	63.91	SERVICES JUILLET U/EAU
	<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	<b>229.10</b>	<b>(1)</b>
213000527	ENT. ET REP. - AMEU- LEMENT-ADM	229.10	CONTRAT D'ENTRETIEN (3 MOIS)
	<b>ULTRAMAR STE-CROIX</b>	<b>113.39</b>	<b>(3)</b>
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE		
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE		
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.57	ESCOMPTE ULTRAMAR
	<b>YVON HEBERT DENEIGEMENT</b>	<b>33.86</b>	<b>(1)</b>
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	33.86	FRAIS CHIEN ERRANT
	<b>TOTAL</b>	<b>29 298,37</b>	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2009

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

208-2009

**COMPTE À PAYER**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE JUILLET 2009**

SALAIRES BRUTS DU 28 JUIN AU 25 JUILLET 2009	DIRECTEUR DES LOISIRS	1 653.92
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	2 118.75
	AVANTAGES SOCIAUX	610.76
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 383.43</b>

**FRAIS DE FINANCEMENT JUILLET 2009**

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	55.00
	<b>TOTAL</b>	<b>4 438.43</b>

**COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2009 - RATIFICATION**

CAISSE POPULAIRE DE STE-C	10-07-09	1,629.80	REMISE JUIN	
CAISSE M				1,629.80
CAISSE POPULAIRE DE STE-C	10-07-09	95.54	AVEC ASSURANCE REMISE JUIN	
CAISSE R		675.46	SANS ASS. REMISE JUIN	



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

CENTRALE DES SYNDICATS DE CENTRALE	10-07-09	15.00	REMISE JUIN	771.00
PELOUSE PAT	13-07-09	150.96	PELOUSE 2009 2IÈME VERSEMENT	15.00
COMMISSION DE LA SANTE ET CSST	15-07-09	29.53	COTISATION 2006 & 2009	150.96
HYDRO-QUEBEC	15-07-09	1,343.18	SERVICES ARÉNA JUIN 2009	29.53
ROGERS SANS-FIL	15-07-09	44.53	SERVICES JUIN 2009	1,343.18
FORMATION URGENCE VIE	20-07-09	186.24	FORMATION DÉFIBRILLATEUR	44.53
QUINCAILLERIE HAMEL & FIL	27-07-09	71.12	PIÈCES & ACCESSOIRES	186.24
TELUS COMMUNICATIONS INC.	27-07-09	323.30	SERVICES JUILLET	71.12
TOTAUX			11 CHEQUES	13.93
				85.05
				922.00
				323.30
				5,500.59

## COMPTES À PAYER DE JUILLET 2009

<b>ENVIROFLEX</b>		<b>163.67 (1)</b>
270160522	ENTR. & REPARATION- BATI-MENT	163.67 FOSSE RÉTENTION
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>232.80 (1)</b>
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	232.80 SORTIR GLACE ARÉNA
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>58.05 (2)</b>
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	24.56 PIÈCES & ACC.
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	33.49 PIÈCES & ACC.
<b>ROGERS SANS-FIL</b>		<b>45.42 (1)</b>
270125331	TELEPHONE	45,42 SERVICES JUILLET
		<b>TOTAL : 499,94</b>

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

209-2009

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 429-2009

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est régie par les dispositions du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** suivant l'entrée en vigueur du projet de loi n° 45 du gouvernement du Québec, toute municipalité locale à l'obligation d'adopter aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 un règlement par lequel elle impose sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe payable par le client du service et diverses règles applicables à ce règlement;

**ATTENDU QUE** l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion en vertu du projet de loi n° 45 et doit être transmis au ministre au plus tard le 30 septembre 2009;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Berchmans Dancause**

**APPUYÉ PAR : Gratien Tardif**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

**QUE** le présent règlement portant le numéro 429-2009 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 429-2009 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 429-2009 entrera en vigueur conformément à la loi.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

210-2009

#### DÉMISSION DE MONSIEUR NICOLAS TALBOT, RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur Nicolas Talbot, responsable de l'urbanisme, à compter du 07 août 2009.

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Nicolas Talbot et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de son emploi chez nous depuis le 15 juin 2009.

211-2009

#### ENGAGEMENT DE MME VALÉRIE LE JEUNE, RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager Mme Valérie Le Jeune de Deschailons-sur-Saint-Laurent pour agir à titre de responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats pour les municipalités de Sainte-Croix et de Lotbinière suivant entente commune des parties.

**QUE** le traitement salarial de Mme Valérie Le Jeune sera de 40 040 \$, soit 770 \$/35 heures semaine et réparties ainsi :

- Sainte-Croix : 24: 30 heures (lundi (p.m.), mercredi, jeudi et vendredi)
- Lotbinière : 10: 30 heures (lundi (a.m.) et mardi)

Note : occasionnellement, cet horaire peut-être appelé à varier, tel que spécifié dans l'entente entre les deux municipalités.

**QUE** le temps réalisé en dehors des heures régulières de travail (CCU) sera rémunéré à raison du taux horaire régulier, mais non monétairement, et sera cumulé en banque de temps seulement, jusqu'à concurrence de 35 heures au maximum, et se limite exclusivement au temps de présence normal à la séance du comité consultatif d'urbanisme en soirée, à moins de demande expresse de son supérieur immédiat. Le temps cumulé arrêté au 31 décembre d'une année devra être épuisé au plus tard le 30 avril de l'année suivante.

**QUE** ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste, sans étre limitatives à l'entente entre les parties, et à toutes celles pouvant lui être attribuées et reliées directement ou indirectement à sa fonction, de même que celles pouvant être définies par le Code municipal du Québec et/ou toute autre loi.

**QUE** toutes les autres conditions de travail et avantages sociaux sont contenus dans l'entente commune des parties.

**QUE** la municipalité de Lotbinière soit mandataire pour l'administration du dossier.

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (RAPPORT 15 JUILLET 2009)

#### DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 15 juillet 2009.

---

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 17 heures en raison d'intérêts au prochain sujet. (fille )

---

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

212-2009

#### DOSSIER DE M. ÉRIC LEMAY ET MME ISABELLE ROUTHIER, LOT 3 592 399

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Éric Lemay et de Mme Isabelle Routhier et localisée au : 360 rue Barbin, Sainte-Croix, lot 3 592 399, qui vise à permettre l'implantation d'un garage attaché au bâtiment principal afin de réduire la marge de recul avant de 7,0 mètres à 6,54 mètres telle que prévue au règlement de zonage numéro 389-2007, article 6.1.1.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Éric Lemay et de Mme Isabelle Routhier, lot 3 592 399, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

---

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 20 heures.

---

### VOIRIE

#### RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE TARDIF

213-2009

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 035-2009;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 2 539,69 \$ relativement aux plans, devis et soutien pour appel d'offres pour la réfection de voirie à la rue Tardif, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 522381 datée du 17 juillet 2009.

214-2009

#### MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET DE BUREAU (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 23 juillet 2009 relativement à la surveillance des travaux et de bureau concernant les travaux de réfection de voirie à la rue Tardif, pour un montant budgétaire maximal de 23 535,00 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux et de bureau selon l'offre présentée.

215-2009

#### MANDAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX (LMV-TECHNISOL INC.)

ATTENDU l'offre de service de la firme LMV- Technisol inc. datée du 24 juillet 2009 relativement au contrôle qualitatif des matériaux à la réfection de voirie à la rue Tardif, pour un montant budgétaire de 8 189,45 \$, incluant toutes taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de mandater la firme LMV-Technisol inc. à procéder pour le prix proposé selon l'offre présentée.

#### DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASE 1) DOSSIER 502628

216-2009

#### MANDAT À SNC-LAVALIN INC. (RÉFÉRENCE RÉSOLUTION 112-2009)

ATTENDU notre résolution numéro 112-2009 relativement à l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 15 avril 2009 afin de préparer les plans et devis concernant les travaux pour le développement résidentiel de la rue Tardif (phase 1), pour un montant budgétaire maximal de 9 500,00 \$, en sus des taxes;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

- de mandater la firme SNC-Lavalin inc. pour soumettre une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- de s'engager à transmettre à ce ministère, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur que ceux-ci sont conformes avec l'autorisation accordée.

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

#### CONSTRUCTION D'UN 3<sup>E</sup> PUIS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

217-2009

#### ÉTAT PROVISOIRE DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

##### Dépenses :

- Contrat/Municipalité de St-Édouard	762 283,19 \$
- Municipalité St-Édouard (hon. prof. laboratoire) estimation	22 868,00 \$
- Recherche en eau (Laforest Nova Aqua)	88 666,48 \$
- Recherche en eau (Arrakis)	41 695,86 \$
- Recherche en eau (SNC-Lavalin inc.)	11 874,50 \$
- Puisatier/Forage (Samson & Frères)	33 083,84 \$
- Puisatier/Forage (Puits du Québec, J.M.Masse & Fils)	51 402,22 \$
- Laboratoire (Bodycote, Matériaux Québec, Inspec-Sol, Biolab, Techniques de l'eau)	15 874,85 \$
- Autres (Simon Lemay, Lemay Croteau, MRC, Excavation Réjean Lemay, Daniel Tardif, Excavation Ghislain Castonguay, mun. St-Édouard)	3 347,47 \$
- Intérêts emprunt temporaire	31 552,98 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>1 062 649,39 \$</b>
(-) Retour de taxes (TPS)	-10 335,70 \$
<b>Coût net du projet :</b>	<b><u>1 052 313,69 \$</u></b>

##### Financement :

(-) Fonds activités financières 2003	11 524,46 \$
(-) Fonds activités financières 2004	26 062,68 \$
(-) Fonds activités financières 2005	40 059,17 \$
(-) Fonds activités financières 2006	11 874,50 \$
(-) Fonds activités financières 2007	51 036,84 \$
(-) Fonds activités financières 2008	21 143,69 \$
(-) Fonds activités financières 2009 (inclus paiement capital de 24 900 \$)	34 276,37 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2006	90 657,25 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2007	51 254,10 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2008	1 424,63 \$

**Financement permanent requis :** **713 000,00 \$**

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 713 000,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 385-2007.

#### CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE P1 & P2

218-2009

#### ÉTAT PROVISOIRE DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

### Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	528,85 \$
- Impression de cartes (MRC de Lotbinière)	12,00 \$
- Contrat (Les Excavations H. St-Pierre inc.)	740 528,83 \$
- Contrat (Les Excavations H. St-Pierre inc.) estimation	9 139,55 \$
- Vérification de lots (Laurent Beurivage, arpenteur)	169,31 \$
- Analyse des boues (Biolab)	158,03 \$
- Vider les bassins (Enviroflex)	2 669,49 \$
- Fondation et poteau acier (Centre de signalisation)	479,72 \$
- Entretien du piézomètre (Soudure Ste-Croix)	325,53 \$
- Plans, devis, surveillance et relevés (SNC-Lavalin inc.)	99 667,45 \$
- Surveillance (SNC-Lavalin inc.)	1 143,82 \$
- Étude alimentation en eau potable (Inspec-Sol inc.)	6 580,61 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (Inspec-Sol inc.)	1 760,85 \$
- Intérêts emprunt temporaire	16 928,36 \$

**Sous-total :** **880 092,40 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -37 889,45 \$  
(-) Participation Saint-Édouard -675,55 \$

**Coût net du projet :** **841 527,40 \$**

### Financement :

(-) Fonds activités financières 2008	6 685,51 \$
(-) Fonds activités financières 2009 (inclus paiement capital de 26 200 \$)	36 466,89 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec	202 475,00 \$

**Financement permanent requis :** **595 900,00 \$**

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 595 900,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 396-2007.

### RÉFECTION D'ÉMISSAIRE DOSSIER 502238

219-2009

### ÉTAT PROVISOIRE DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

### Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	394,84 \$
- Messagerie (Fédération québécoise des municipalités)	9,60 \$
- Contrat (Maxi-Paysage inc.)	942 991,30 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC-Lavalin inc.)	25 119,87 \$
- Surveillance (SNC-Lavalin inc.)	2 058,31 \$
- Inspections géotechniques (Inspec-Sol inc.)	3 274,25 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (Inspec-Sol inc.)	2 071,26 \$
- Intérêts emprunt temporaire	10 424,33 \$

**Sous-total :** **986 343,76 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -43 353,25 \$  
(-) Participation Les Industries de la Rive-Sud ltée (IRS) 182 113,55 \$  
Cession des infrastructures par IRS à titre gratuit  
(valeur de 116 256,13 \$)

(-) Participation Canada Pipe Company ltd (Bibby) 7 658,37 \$ -189 771,92 \$

**Coût net du projet :** **753 218,59 \$**

### Financement :

(-) Fonds activités financières 2007	13 958,06 \$
(-) Fonds activités financières 2008	1 307,47 \$

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

(-) Fonds activités financières 2009	9 329,29 \$
(-) Programme général d'aide financière lors de sinistres (acompte)	200 000,00 \$
(-) Programme général d'aide financière lors de sinistres (solde prévisionnel)	167 607,77 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2007	1 965,00 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2008	90 351,00 \$

**Sous-total :** **484 518,59 \$**

**Financement permanent requis :** **268 700,00 \$**

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 268 700,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 414-2008.

### **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (MISE À JOUR)**

220-2009

#### **MANDAT À SNC-LAVALIN INC.**

**ATTENDU** les résolutions numéros 036-2006, 156-2008 et 072-2009;

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 23 juillet 2009 relativement à la mise à jour du plan d'intervention en infrastructures municipales pour un prix forfaitaire de 2 003,25 \$, en sus des taxes;

**ATTENDU QU'**une mise à jour est requise suivant de nouveaux éléments disponibles suite aux inspections télévisées des égouts des rues des Saules, Legendre, Picard, Laurier et Tardif et dont cette dernière est devenue prioritaire et admissible au programme PRECO;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. à procéder à la mise à jour du plan d'intervention selon l'offre présentée.

**Et d'autoriser** SNC-Lavalin inc. à nous représenter auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour l'obtention de l'approbation du plan d'intervention.

### **PROMOTION TOURISTIQUE**

#### **PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE PHASE 2**

221-2009

#### **ADHÉSION**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Office de tourisme de Lotbinière a déposé une demande au Pacte rural afin d'installer des relais d'information touristique dans les municipalités du centre et du littoral de la MRC de Lotbinière;

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de la demande au Pacte rural par la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Croix pourra recevoir jusqu'à 10 000 \$ de l'enveloppe régionale du Pacte rural pour ce projet, soit 4 500 \$ pour le relais et 50 % des frais d'aménagement (parc) jusqu'à concurrence de 5 500 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation des municipalités est nécessaire à la réalisation du projet;

**ATTENDU QUE** la municipalité réservera un montant de 1 500 \$ dans les prévisions budgétaires 2010 pour défrayer la partie des frais de conception, de fabrication et d'installation d'un relais d'information touristique et qu'elle évaluera les frais liés aux aménagements autour du relais (parc).

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter de participer au projet de relais d'information touristique et aux aménagements d'un parc autour du relais comme mentionné au préambule.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT 2009

**QUE** M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller municipal et président de l'Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix représente la municipalité pour le projet de relais d'information touristique phase 2.

### VARIA

#### BUREAUX DE POSTE PUBLICS ET LIVRAISON EN MILIEU RURAL

222-2009

#### MAINTIEN DU SERVICE POSTAL DANS LA COLLECTIVITÉ

**ATTENDU QUE** le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

**ATTENDU QUE** le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

**ATTENDU QUE** ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

**ATTENDU QUE** le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de demander à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

1. de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;
2. de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses et travailleurs des postes.

**DE** demander à monsieur le Ministre qu'il consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Information sur pancartes concernant le relais touristique.

223-2009

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 54 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

Bertrand Fréchette  
Directeur général et secrétaire-trésorier